

de l'œuvre, s'exprime ainsi : « Jo crois qu'il serait difficile de trouver une œuvre plus digne d'exciter la charité des âmes généreuses, attendu que non-seulement la foi, mais aussi le salut éternel d'une multitude d'enfants abandonnés est en péril. »
John Munnoch,
Vicaire apostolique de l'Ecosse occidentale.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Turin, 11 avril, soir.
Chambre des députés. — Discussion du projet de loi sur la vente et la réorganisation des chemins de fer du royaume d'Italie.
La Chambre approuve plusieurs articles du projet de loi.

Relativement aux protestations des détenteurs de l'emprunt Hambro, le rapporteur, M. Correnti, dit que la commission a examiné de nouveau la question demandant l'opinion de plusieurs juristes appartenant à la Chambre. La commission a l'unanimité, a exprimé l'opinion que la bonne foi et la loyauté du gouvernement ne peuvent pas être mises en doute, que la vente des chemins ne diminue ni ne viole aucun des droits des détenteurs de l'emprunt.

Le ministre des finances soutient que le gouvernement a le droit et est dans la nécessité de vendre les railways à une société déjà constituée, que l'agrandissement du royaume ne permet pas la concession à une société des seules lignes de Turin, Gènes et Arona, et qu'en conséquence ni moralement, ni matériellement l'emprunt Hambro ne peut être converti en actions de la société déjà constituée; néanmoins, les détenteurs de l'emprunt peuvent prétendre à une indemnité ou au remboursement en s'adressant aux tribunaux et le gouvernement obéira à une sentence des tribunaux. Il n'y a pas lésion des droits des détenteurs. Le ministre croit que la votation du contrat de vente ne peut pas nuire au crédit public de l'Italie; il espère que l'opinion publique, en Angleterre, sera favorable à la conduite du gouvernement.

M. Boggio espère que le ministre ne fera pas une question de cabinet de la vente des chemins de fer.

Le général Lamarmora renouvelle les mêmes déclarations qu'il avait déjà faites sur l'ensemble de la loi.

M. Rattazzi, apprenant que le ministre fait du vote une question politique, renonce à prendre part à la discussion, afin de ne pas provoquer une crise ministérielle.

M. Mari soutient l'article 2 que MM. Depréts et Mosca combattent.

Berlin, 12 avril.
D'après des lettres de Saint-Petersbourg le conseil de l'empire a adopté, dans sa séance de vendredi dernier, le nouveau projet de loi sur la presse; d'après ce projet la censure sera facultative pour les journaux qui voudront s'y soumettre.

Une suspension temporaire à la suite de trois avertissements peut être ordonnée par le ministre de l'intérieur; mais pour la suppression définitive d'un journal il faudra une décision du Sénat.

La promulgation de la loi aura probablement lieu avant la fête de Pâques.

Londres, 12 avril.
Le prince Couza a contracté un emprunt de 35 millions pour le paiement de l'indemnité à accorder aux couvents dépossédés de leurs biens.

Une compagnie a proposé au gouvernement turc de lui faire des avances en échange du privilège d'exploitation de toutes les mines de l'Empire ottoman.

Toulon, 12 avril.
Le yacht impérial, l'Aigle, qui stationnait à Nice depuis le séjour de l'impératrice de Russie, est revenu à Toulon, afin d'être à la disposition de l'Empereur, dans le cas où Sa Majesté irait en Algérie.

Marseille, 12 avril.
Les lettres de Constantinople du 5 disent que sir Henry Bulwer a différé son départ d'Egypte jusqu'après le Congrès des délégués des Chambres de Commerce qui doit avoir lieu à Suez.

M. de Moustier a, de nouveau, insisté auprès de la Porte afin d'obtenir la solution de l'affaire du canal de Suez.

Copenhague, 11 avril.
La clôture de la session du Rigsraad vient d'avoir lieu. Le ministre de l'intérieur lit un message du roi au Rigsraad qui exprime le regret que la discussion sur les modifications à apporter à la loi fondamentale n'ait pas eu de résultat; il exprime le vœu que Dieu éloigne les dangers qui pourraient résulter pour le pays de la situation actuelle.

Copenhague, 11 avril, soir.
Le Dagbladet assure que de grandes démonstrations en faveur du Danemark ont eu lieu, à Flensbourg, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi; les navires qui étaient dans le port hissèrent le pavillon danois. Il y a eu des illuminations.

Berlin, 11 avril.
Cette après-midi, le traité de commerce entre le Zollverein et l'Autriche a été signé.

Berlin, 11 avril, soir.
Le Moniteur prussien publie un ordre de cabinet du roi portant que la pose de la première pierre pour les monuments nationaux en honneur des faits héroïques de la guerre du Schleswig-Holstein, aura lieu, à Berlin, le 18, à Duppel, le 21, et à l'île d'Alsén, le 22 avril.

New-York, 1^{er} avril.
Le mouvement général de l'armée de Grant a commencé le 29 mars. Le 30 au matin son armée formait une ligne entre Boylton Plank Road et Hatcher's Run. On croit les confédérés en grande force près de Gravelly-Run. Une grande bataille est attendue.

Les dépêches de Mobile-Point [portent que la brigade fédérale, débarquée le 22 près de Navy-Cove, a commencé par chasser une partie des forces confédérées à une distance de quatre milles; mais les confédérés ayant reçu des renforts, les fédéraux se retirèrent. Mobile, est, dit-on, approvisionné pour un siège de six mois.

Les bruits de paix répandus ces jours derniers n'ont pas reçu confirmation.

Marseille, 12 avril.
Les lettres de Rome, du 8, annoncent que le Pape doit donner audience à la députation mexicaine. Les étrangers arrivent par milliers pour assister aux cérémonies de la Semaine-Sainte. Le Pape est bien portant et assistera à toutes les cérémonies.

Le Colysée a été illuminé aux feux de Bengale. Près de 30,000 spectateurs ont assisté aux courses de chevaux qui ont eu lieu. Parmi les spectateurs, on remarquait le roi et la reine de Naples, des princes romains et étrangers. — Un cheval du nom de Palestro, envoyé de Naples par le prince Humbert, s'est abattu et a échoué dans la première course; mais il est resté vainqueur dans le steeple-chase engagé entre des chevaux italiens.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

On nous écrit de Paris que d'après un bruit accrédité dans les régions officielles, les élections municipales auraient lieu sur tous les points de l'Empire vers le 15 juin.

La Chambre de commerce de Lille se réunira le vendredi 14 de ce mois à 7 heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance comprend les objets suivants :

- 1^o Documents concernant le traité avec la Prusse;
- 2^o Projet de chemin de fer de Boulogne à St-Omer.
- 3^o Exposition internationale à Porto;
- 4^o Rapports et objets divers;

Au marché aux grains de Lille d'hier, il y a eu une baisse moyenne de 0 fr. 33 c. à l'hectolitre.

La livraison des tabacs de la dernière récolte est terminée à l'heure qu'il est dans les entrepôts du Nord et du Pas-de-Calais. Ces produits, par suite des mauvais temps, sont cette année d'une qualité relativement inférieure, et l'administration n'a pu, à son grand regret, rémunérer les planteurs proportionnellement à leurs soins et à leurs sacrifices, bien qu'il leur ait été tenu compte des circonstances peu favorables qu'ils ont subies.

Le second concert de la Société Orphéonique aura lieu le Lundi 24 courant dans la Grand Salon de l'Hôtel-de-Ville. — La composition du Programme promet une agréable soirée et les nombreux amateurs de musique pourront se procurer le plaisir d'applaudir de beaux talents. — Mlle Frasey, la charmante actrice du théâtre des Bouffes Parisiennes, et M. Berthelier, l'excellent chanteur comique, nous feront entendre l'opérette de Lischen et Frischen; M. Borquin, jeune ténor, qui a obtenu de beaux succès aux concerts de la Société Philharmonique d'Arras, MM. R. et L. Massart, artistes de réputation obtiendront bien certainement un succès complet.

Nous espérons pouvoir publier dans notre prochain numéro le programme de ce concert.

On se rappelle que le 31 mars dernier, un batelier ayant trouvé sur le bord du canal une casquette en drap noir et un mouchoir rouge, contenant quelques tranches de pain, l'autorité ordonna immédiatement des recherches qui n'eurent aucun résultat. Nous apprenons qu'hier, vers onze heures, à l'endroit du canal dit la fosse aux chiens, le batelier Camusat, (le même qui avait fait la découverte de la casquette) a ramené à la surface de l'eau le cadavre d'un homme paraissant âgé de trente-cinq ans. Il avait la gorge coupée et toutes les constatations prouvent qu'il y a eu suicide. Les vêtements que portait l'individu, qui est inconnu, semblaient indiquer qu'il était ou mécanicien ou charbonnier; on a retrouvé son porte-monnaie contenant 2 fr. 75 c.

Lundi, à Mouvaux, on a retiré d'un bassin faisant partie d'un jardin appartenant à un négociant de Roubaix, le corps d'une jeune fille qui fut reconnue pour être la nommée Marie L..., âgée de 22 ans, née et domiciliée à Tourcoing. Elle était atteinte d'aliénation mentale, et avait disparu depuis la veille de la maison de ses parents.

Un incendie considérable a éclaté lundi à Halluin dans un château nouvellement construit et appartenant à M. Vandewynckel.

C'est à deux heures et demie du matin que le feu s'est déclaré dans une chambre du premier étage. Malgré les prompts secours apportés par les pompiers d'Halluin et de Menin, le feu a dévoré une grande partie du bâtiment.

Rien n'était assuré. La perte est évaluée à 17,000 fr.

L'auteur du sinistre est, dit-on, un ouvrier menuisier, nommé François Vangouthem, employé aux nouvelles constructions de M. Vandewynckel. Dimanche soir Vangouthem étant en état d'ivresse tomba dans un fossé plein d'eau en voulant rentrer au château. Pour se sécher, il alluma du feu dans sa chambre; mais il s'endormit et pendant son sommeil un tison échappé du foyer mit le feu au plancher.

L'ouvrier menuisier a du reste été victime de son imprudence; réveillé par le feu, il n'a pu s'échapper qu'à grande peine et a été grièvement brûlé. Son état est désespéré.

On lit dans l'Echo de la Frontière :

« Des renseignements certains nous mettent à même de faire connaître les résultats obtenus jusqu'à ce jour par suite des dons recueillis et des souscriptions faites dans les différentes communes, au profit des malheureuses familles des victimes de la catastrophe du 9 février, à Denain. »

« Le montant des sommes souscrites s'élève actuellement à une somme d'environ vingt-huit mille quatre cents francs. »

On lit dans l'Etoile belge :

« Une rencontre a eu lieu sur la frontière de France, entre un ex-officier de cavalerie et un jeune avocat du barreau de Bruxelles. Cette rencontre a été provoquée par une discussion assez vive, suivie de voies de faits, qui s'est élevée entre les deux adversaires à l'issue du procès de Leurquin. Les deux adversaires ont été légèrement blessés. »

On vient de découvrir à l'extrémité du territoire de Souchez (Pas-de-Calais) un cimetière gallo-romain. On y a trouvé diverses urnes et autres poteries anciennes.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 12	le 13	hausse	baisse
3 ^o ancien	67.95	67.65	»	» 30
1/2 à compt.	96.00	96.00	»	»

Pour toute la chronique locale, J. Rebour.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 12 avril 1865.

Le conseil des ministres s'est réuni, aujourd'hui, au palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

La discussion du projet d'Adresse a continué au Corps législatif. On s'est occupé du paragraphe relatif aux affaires d'Italie et au traité du 15 septembre. Il n'est pas présumable que le vote sur l'ensemble de l'Adresse puisse avoir lieu avant demain jeudi. La Chambre s'ajournera jusqu'après les fêtes de Pâques.

Il se confirme que le maréchal Bazaino doit s'embarquer prochainement, s'il ne l'est déjà, à la Vera-Cruz, pour rentrer en France. Si l'on peut en induire que la campagne expéditionnaire touche à son terme il est plus que hasardeux de penser que le retour du maréchal se rapporterait à quelque combinaison ministérielle.

Plusieurs journaux entretiennent leurs lecteurs de prétendus préparatifs électoraux dans le département de Seine-et-Oise, où M. Baroche remplacerait M. Darblay, nommé sénateur. L'une et l'autre nouvelles sont au moins prématurées. Tout porte à croire que M. Schneider occupera jusqu'à la fin de la session le fauteuil du Corps législatif.

Un journal de Turin dément le bruit, d'après lequel le roi Victor-Emmanuel se rencontrerait à Lyon avec l'Empereur. Sa Majesté italienne doit se rendre, dans quelques jours, à Florence.

On annonce un projet de loi fixant certains usages commerciaux; cette loi précise le poids net et le poids brut et explique les conditions dans lesquelles l'acheteur peut exiger l'un et doit subir l'autre.

Il y a quelques jours, un événement scandaleux a profondément ému la population anglaise qui habite Paris. L'un des membres d'une des plus riches familles de Londres, porteur d'un grand nom, a été pris volant au jeu, dans un de nos clubs les plus aristocratiques. On l'a de suite honnêtement expulsé.

M. Arrangoiz, ministre plénipotentiaire du Mexique à Londres, a donné sa démission pour des motifs qu'on ne connaît pas encore.

Six officiers de la marine danoise ont été admis dans la marine française, quatre sont attachés à l'escadre de la Méditerranée, et deux à l'escadre du Mexique.

M. Maurice Joly, prévenu d'être l'auteur du Dialogue aux Enfers, livre paru en Belgique, est renvoyé devant la police correctionnelle. L'affaire viendra le 21 avril.

On parle d'une pétition au Sénat, qui aurait pour objet d'introduire d'importantes modifications dans notre système de recrutement militaire. Une très-large part serait faite, avec des avantages particuliers, aux enrôlements volontaires et la conscription serait maintenue à l'effet seulement de compléter les vides annuels.

Demain jeudi aura lieu une nouvelle conférence au sujet de la télégraphie internationale. On y arrêtera probablement, les bases du traité préparé sous les auspices de M. Drouyn de Lhuys.

Un grand nombre de personnages officiels et de journalistes ont reçu des invitations pour la grande fête qui s'organise à Ajaccio à l'occasion de l'inauguration du groupe napoléonien se composant : 1^o de Napoléon I^{er}, statue équestre (Barye); 2^o Lucien (M. Thomas); 3^o Joseph (M. E. Millet); 4^o Louis (M. Jean Petit); 5^o Jérôme (M. Maillet). Ces cinq statues drapées à la romaine et dont la hauteur respective mesure deux mètres 10 centimètres, ont été fondues par M. Thiébault.

L'Empereur recevra, dit-on, dimanche prochain, le bureau de l'Académie française chargé de présenter à Sa Majesté les deux nouveaux élus, MM. Camille Doucet et Prévost-Paradol.

M. le marquis Turgot, ambassadeur de France en Suisse, est attendu à Paris. L'honorable diplomate vient passer en France un congé de six semaines.

On annonce la publication d'un nouveau journal littéraire intitulé : Les Tablettes de Pierrot.

Le Moniteur publie divers décrets, notamment : M. de Saint-Paul, directeur-général du personnel et du cabinet au ministère de l'intérieur, conseiller d'Etat en service ordinaire hors sections; M. de

prix, les concerts donnés aux parents des élèves, devinrent autant d'occasions de triomphe pour la jeune Provençale.

Le comte de La Pinède, qui seul eût pu s'opposer à cette façon de diriger sa fille, était trop absorbé dans son chagrin pour se rendre compte des dangers de cette émulation mondaine et excessive; il ne voyait pas se développer chez Denise le redoutable bourgeois de la vanité, et, n'entendant que des éloges sur elle, il croyait tout pour le mieux.

Chaque année, à l'époque des vacances, Denise passait quelques semaines chez son père; mais ces courts rapprochements, à de longs intervalles, ne suffisaient pas pour éclairer le comte. D'ailleurs, Denise, habituée aux manières faciles et affectueuses de ses compagnes et de ses maîtresses, était contrainte devant le visage triste et sévère de M. de La Pinède, et ne s'abandonnait avec lui à aucune expansion.

Parfois, en rencontrant le regard de son père fixé sur elle avec une ineffable expression de tendresse; en voyant ses yeux fatigués par la douleur s'emplir lentement de larmes tandis qu'elle chantait ou riait, elle sentait quelque chose tressaillir dans son cœur, et se jetait tout émue dans ses bras. Lui, alors, baisait son front et ses cheveux en lui disant pour éloges suprêmes : « Tu ressembles à ta mère ! »

Ces moments d'effusion étaient rares; la gaieté et l'insouciance de la pensionnaire refoulaient les épanchements du comte Honoré, et il restait enfermé dans son calme froid et résigné.

Quand Denise eut dix-sept ans, son père la reprit chez lui. Ce fut un chagrin pour elle; elle se plaisait à la pension et y fut

restée volontiers jusqu'à son mariage avec son cousin Jules de Mallarme, auquel elle se savait destinée.

Le comte de la Pinède, atteint d'une grave affection chronique, avait dès longtemps cherché à assurer le sort de Denise; son union avec M. de Mallarme semblait devoir offrir toutes les conditions du bonheur. A quinze ans, Denise fut fiancée à son cousin; elle accepta volontiers la perspective d'épouser cet élégant officier, couvert d'or, qui lui envoyait de si beaux bouquets et lui écrivait des billets parfumés en l'appelant : « Ma jolie cousine. » Les fiançailles se firent ainsi sous les meilleurs auspices; puis Jules de Mallarme partit pour rejoindre son escadre dans les mers du Levant, en attendant que la jolie cousine eût les dix-huit années qui en devaient faire sa femme.

En reprenant sa fille près de lui, le comte Honoré alla demeurer dans la maison de son ami Legrand, homme fort honorable, marié à une femme charmante et père de deux jeunes filles dont l'intimité devait être précieuse à Denise, qui retrouvait en elles deux compagnes de pension. Cet arrangement permit au comte de continuer de mener la vie solitaire qu'il affectionnait, sans priver sa fille des plaisirs et des distractions de son âge.

M. Legrand, possesseur d'une fortune considérable, recevait beaucoup; sa maison se citait parmi les plus fréquentées de Paris. Denise retrouva chez lui, sur une grande échelle, ses succès d'amour-propre de la pension; le monde l'accueillait, l'admira, la vanta, et, grâce à son admirable talent de musicienne, elle fut, dès le premier hiver, la lionne de tous les salons. Elle était dans l'ivresse de ses triomphes, quand le pauvre comte Honoré

mourut, trop tôt pour avoir vu s'accomplir le mariage de sa fille avec Jules de Mallarme.

Denise éprouva une sincère douleur de la mort de son père; cet homme grave et doux, dont la tendresse pleine d'abnégation avait préféré la solitude à la crainte d'assombrir sa jeunesse par le spectacle de ses chagrins, lui apparut dans toute sa suprême bonté. Chose désolante à dire, et bien fréquemment vraie, elle le pleura plus après sa mort qu'elle ne l'avait aimé durant sa vie. Dans le premier moment, elle crut ne pouvoir jamais se consoler; peut-être eût-elle bien une pointe de remords dans l'apprêt de ses regrets. Elle comprit son deuil avec une austérité qui lui fit honneur aux yeux du monde; elle s'enferma, ne reçut plus personne, et écrivit à son cousin Jules, dont les instances voulaient presser l'époque de leur union, qu'elle était résolue à ne pas se marier avant la fin de son année de deuil, ne voulant pas mêler les joies d'un mariage aux crépes de la mort.

Le temps apporta de notables modifications à cette humeur désespérée, et, quand nous avons retrouvé Denise à la Pinède, chez la comtesse de Védelle, ses vêtements noirs la couvraient encore; mais plus d'un gai rayon avait déjà traversé son âme.

A dix-neuf ans, Denise pouvait passer pour une personne parfaite, selon le monde; elle joignait à une beauté incontestable une intelligence vive, des manières nobles et gracieuses, et une habitude des usages de la société, rare chez une aussi jeune fille. Elle paraissait supérieure même aux femmes les plus heureusement douées, grâce à une tact naturel exquis. Ce discernement merveilleux de l'opportu-

unité en toutes choses la servait peut-être plus encore que tous ses autres avantages.

Avec toutes les qualités qui séduisent, elle n'avait que les défauts qu'on excuse. Éprise du brillant et de la fantaisie, elle se fut gardée de professer certaines hardiesses d'opinions et de goût dont on sait mauvais gré à une femme. Son cœur, bon et léger, deux façons d'être qui ne s'excluent pas, ne semblait pas devoir s'aventurer dans les régions dangereuses de l'enthousiasme et de la passion.

Par une loi de logique morale, son intelligence déployait en superficie ce qui lui manquait en profondeur; ainsi, la pension avait fait pour elle précisément le contraire de ce que le couvent venait de produire sur Rose.

Sans cesse excitée par la culture, Denise, semblable à un de ces beaux arbustes qu'on voit dans les serres, dépensait en fleurs toute sa sève. Rose, pareille plante venue à l'ombre, manquant d'air, de soins et de soleil, avait végété sans se développer.

Telle qu'elle était, avec son élégance suprême et tous les charmes de son esprit, Denise devait séduire, à des degrés différents, tous les hôtes de la Pinède. Mme de Védelle rechercha cette société gaie et variée, dont les grâces venaient heureusement rompre le calme un peu monotone de la vie de famille. Le vieux comte, flatté des égards dont elle l'entourait, la reçut avec plaisir. Jacques, la trouvant ravissante, se sentit vite le cœur assez fort égaré, et se mit à lui faire la cour à tout hasard, suivant son système. Un seul fut sérieusement troublé dans sa paix : ce fut Georges de Védelle.

Lorsque Mlle de La Pinède venait voir

la comtesse, Georges accourait aussitôt sans que personne l'eût prévu, et comme averti par une mystérieuse révélation. Il arrivait de l'air hâté d'un homme qui attend un événement heureux; parfois il adressait à Denise des paroles embarrassées; mais, d'ordinaire, il se mettait dans quelque coin d'où il put la regarder à son aise, et il passait ainsi des heures entières, dans une contemplation muette, à laquelle Denise semblait ne prêter aucune attention.

Comme Mme Lescalle, Denise avait entendu dire beaucoup de choses sur le compte de Georges, qui l'engagèrent à mettre une grande réserve dans ses rapports avec lui. Comprenant qu'il y avait une plaie secrète et douloureuse dans la famille à propos de ce jeune homme, elle voulut, par un sentiment délicat, faire semblant de tout ignorer; elle évitait donc toutes les occasions où Georges eût pu montrer quelque chose de cette infirmité morale dont elle le savait atteint. Par une sorte de convention tacite, on ne parlait devant elle ni de Georges ni à Georges. Celui-ci, sans s'apercevoir de ce qu'on pensait autour de lui, continuait à vivre comme avant, silencieux, doux, taciturne, bizarre dans certains moments, sauvage toujours, et tenant le moins de place possible dans la maison.

(La suite au prochain numéro.)

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du Journal de Roubaix.